

Annonce n° 9508

Contact administratif

- FRANCOIS SENECHAL
- 0298279422
- 0298278719

Contact technique

- Mick LE MEROUR
- 0298278379
- 0298278906

Contact collectivité

- BP 56
Place d'Estienne d'Orves, 29570 CAMARET SUR MER
- foyer.logement.camaret@wanadoo.fr

Caractéristiques du marché

- **Nature du marché : Travaux**
- **Titre sommaire :** Clôture du périmètre de la Résidence pour personnes âgées Ti ar Garantez
- **Objet du marché :** le Marché consiste à clôturer intégralement la Résidence Ti ar Garantez à Camaret sur Mer en vue de sa mise en sécurité. La résidence est située rue du Dr Vourch
Fourniture et pose de grillage en panneau rigide, de poteaux, de portillons, d'un portail motorisé autoportant coulissant, comportant vidéophone, bouton d'appel, clavier à code, d'un portail double vantaux, alimentation électrique du portail d'entrée d'un portillon . Pose d'un kit de motorisation solaire pour un portillon

Critères d'attribution

Offre appréciée en fonction de :

- Prix : 70 %
- Valeur technique des offres 25 % jugées sur la qualité des matériaux, leur durée de garantie (grillages, poteaux, portails, motorisations), la durée de garantie de renouvellement des pièces d'usure
- La durée du chantier : 5 %

Choix effectué à partir d'une appréciation de l'ensemble

Délai ou durée du marché

- **Délais du marché** : 2 mois et demi à compter de la date de notification.
- Les prestations doivent impérativement être achevées pour le : **30/11/2014**

Date limite de réception des offres

- 10/09/2014 à 12:00

Modalités de réponse

- Courrier recommandé avec accusé de réception
- Porteur contre récépissé

Autres précisions

- VISITE INDISPENSABLE POUR VISUALISATION DU SITE ET FINALISATION DES METRES.
Pour tout renseignement technique et prise de rendez vous, contacter M. Mick le Mérour, services techniques de l'EHPAD, au 02-98-27-83-79 ehpadcamaret@orange.fr
Toutes précisions peuvent être sollicitées par mail adressé à foyer.logement.camaret@wanadoo.fr auprès de Mme LIZY Directrice
Notamment le plan de masse de la cloture est à demander à l'Etablissement .

Document(s)

- [ti-ar-garantez-cctp-cloture-18-07-20141.doc](#)
- [ti-ar-garantez-ccap-clpiture-18-07-20141.doc](#)
- [ti-ar-garantez-ae-cloture-18-07-20141.doc](#)